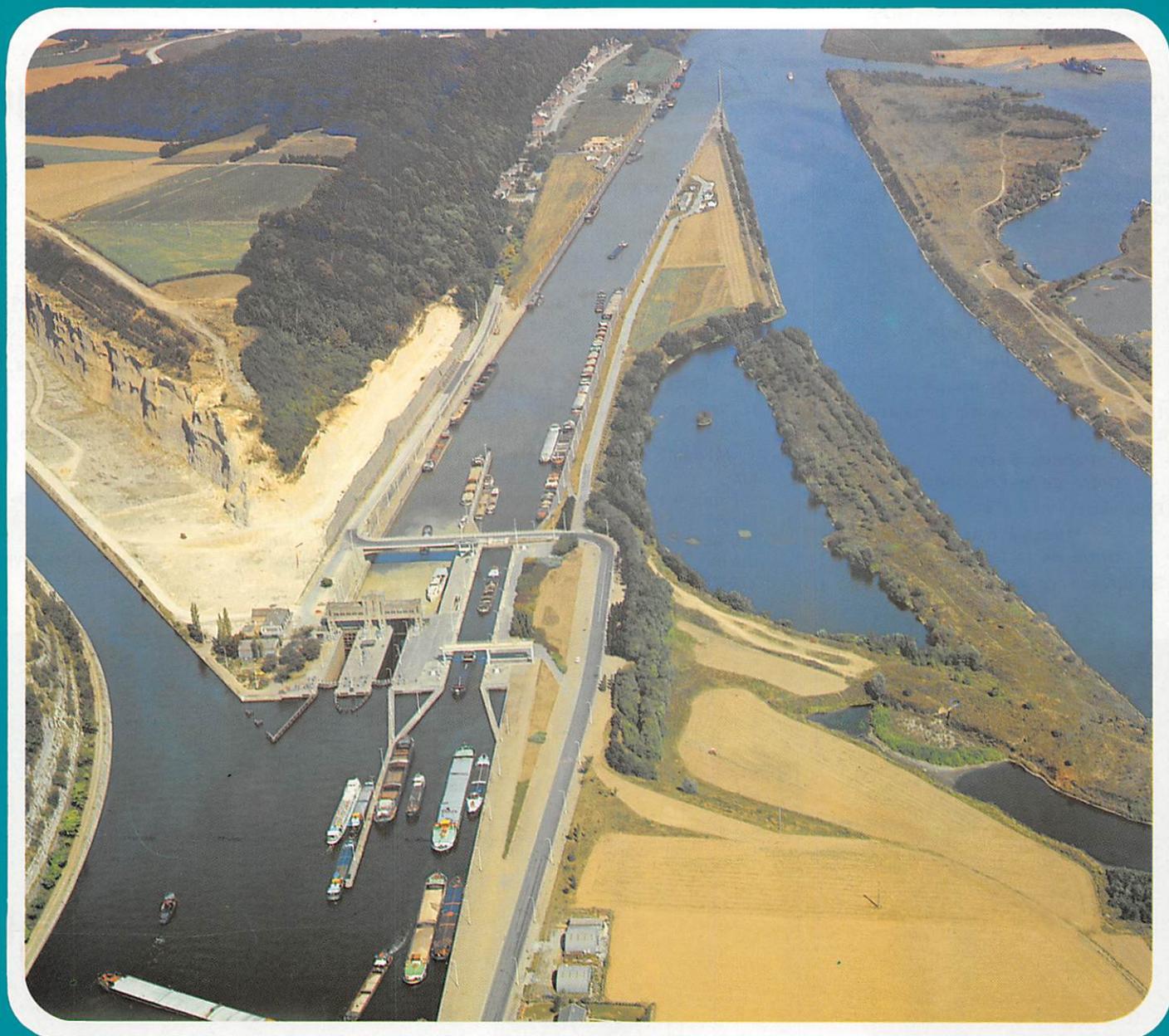


BRUGGE X

G.P.P./4/340



NOS VICINAUX



IL Y A 40 ANS...

La Belgique entraînée dans la 2e guerre mondiale

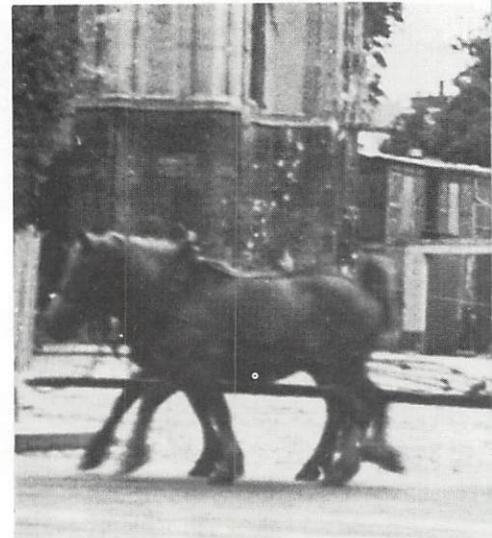
Depuis l'ascension du nazisme en Allemagne, le déclenchement d'une deuxième guerre mondiale était appréhendé depuis longtemps.

La Société des Nations, organisme utopique et sans pouvoir réel, créée en 1920, ne put empêcher l'attaque japonaise contre la Mandchourie et les agressions allemandes et italiennes (Autriche, Tchécoslovaquie, Pologne, Albanie, Ethiopie,...).

Le 10 mai 1940, l'orage prévu éclata.

Pendant plus de quatre ans, la Belgique connut l'humiliation, l'oppression, la faim, la misère, le meurtre, jusqu'à la libération par les armées alliées.

Les beaux jours de printemps de mai 1940 furent tachés de sang par l'invasion ennemie. Ils resteront à jamais gravés dans notre mémoire.



REMISE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES

La remise des distinctions honorifiques dans les Ordres Nationaux et des décorations civiques pour 35 ou 25 années de service a fait l'objet d'une cérémonie intime, qui eut lieu, dans une ambiance agréable, le 16 mars 1980, au dépôt de Liège Saint-Gilles.

groupe de Liège

ORDRES NATIONAUX

Chevalier

Ordre de la Couronne

M. Hannay N., chef de mouvement de 1ère cl.

Palmes d'argent

Ordre de la Couronne

M. Doignies A., brigadier.

Médaille d'or

Ordre de la Couronne

M. Stroobants M., brigadier.

DECORATIONS CIVIQUES

35 années de service

Croix civique de 1ère classe

MM.

Devos P., inspecteur technique.

Cresson M., chef de service de 2e classe.

Croix civique de 2e classe

M. Vanoppen H., commis.

Médaille civique de 1ère classe

MM.

Duchesne P., conducteur-receveur AB.

Muller C., conducteur-receveur AB.

Vanderschueren P., premier ouvrier d'élite.

Vroonen E., conducteur-receveur AB.

Germis G., 1er ouvrier qualifié.

Paquot F., ouvrier d'élite.

Mlle Martinez L., écoreuse.

25 années de service

Médaille civique de 1ère classe

MM.

Claesen R., premier contrôleur.

Janne V., chef de mouvement de 2e classe.

Médaille civique de 2e classe

MM.

Collard J., 1er ouvrier d'élite.

Groven J., conducteur-receveur AB.

Petit F., conducteur-receveur AB (à titre posthume).

Pregardien G., conducteur-receveur AB.





groupe d'Anvers

Les distinctions honorifiques dans les Ordres Nationaux et les décorations civiques pour 35 ou 25 années de service furent remises solennellement au personnel méritant du Groupe d'Anvers, au cours d'une cérémonie organisée le 12 avril 1980 dans la salle des fêtes du dépôt de la Tjalkstraat à Anvers.

ORDRES NATIONAUX

Chevalier Ordre de Léopold

M. Vanbrussel J., ingénieur principal adjoint.

Palmes d'or Ordre de la Couronne

M. Nys J.-B., 1er commis d'exploitation.

Palmes d'argent Ordre de la Couronne

MM.
Vangeel J., chef receveur.
Vermeir A., chef receveur.
Minnebo F., ouvrier d'élite.

Medaille d'or Ordre de la Couronne

MM.
Geerts J., receveur.
Deckers A., conducteur-receveur AB.
Van Den Bogaert J., conducteur-receveur AB.
Bus J., conducteur-receveur AB.

DECORATIONS CIVIQUES

35 années de service

Croix civique de 2e classe

M. Aerts T., contremaître de 1ère cl.

Médaille civique de 1ère classe

MM.
Abts H., 1er ouvrier qualifié.
Biron E., ouvrier d'élite.
Ceulemans G., conducteur-receveur AB.
Mannaerts K., conducteur-receveur AB.
Matheussen J., conducteur-receveur AB.

Michielsens F., ouvrier d'élite.
Segers C., conducteur-receveur AB.
Bleyens R., brigadier (à titre posthume).
De Beukelaer L., conducteur-receveur AB.
Nuytemans A., 1er ouvrier d'élite.
Olthof F., brigadier.
Schrauwen H., ouvrier d'élite.
Van Looveren F., conducteur-receveur AB.

25 années de service

Médaille civique de 2e classe

MM.
Maes F., conducteur-receveur AB.
Van Der Eycken F., conducteur-receveur AB.
Verhoeven L., conducteur-receveur AB.
Duys J., conducteur-receveur AB.
Jacobs L., conducteur-receveur AB.
Storms L., conducteur-receveur AB.
Dortan L., ouvrier qualifié.



Ni vacances, ni week-ends pour les cambrioleurs

Prenez vos précautions et sachez que les principaux ennemis des voleurs sont le temps, le bruit et les dispositifs de protection. Leurs vrais amis sont votre inconscience, votre distraction et votre absence de protection.

Un dépliant publié par le Centre d'Information de l'Union Professionnelle des Entreprises d'Assurances attire l'attention sur les dangers de vol et les moyens pour se protéger contre les voleurs.

CONVENTION RELATIVE A LA COORDINATION DES SERVICES DE LA S.N.C.B. ET DE LA S.N.C.V.



LE 150^e ANNIVERSAIRE DE LA



La joyeuse
entrée à
Bruges en
1918



La Reine
Elisabeth
entourée des
lauréats du
concours qui
porte son
nom

Né le 8 avril 1875, à Bruxelles, le prince Albert épousa le 2 octobre 1900 la princesse Elisabeth, duchesse de Bavière. Le couple princier s'installa après leur mariage, à «l'Hôtel d'Assche», rue de la Science, à Bruxelles, où siège actuellement le Conseil d'Etat. Cette demeure allait devenir, grâce à Elisabeth, un véritable foyer culturel. Elle suivit attentivement le renouveau littéraire et artistique commencé vers 1880. Des artistes célèbres furent ses hôtes : Verhaeren, Maeterlinck, Vermeylen, Meunier, Ysaye, etc.

En 1906, Albert fonda l'institution

«Ibis», destinée à recevoir les orphelins de pêcheurs. Il fut également à l'origine des navires - écoles pour les futurs marins et officiers de la marine marchande.

Le 23.12.1909, il succéda à Léopold II. Pendant la guerre 1914-1918, le Souverain, qui entendit rester auprès de son armée, ne quitta pas le territoire non occupé et résida à La Panne. Il est incontestable que sa présence sur le front et ses contacts directs avec les soldats constituèrent un précieux appui moral pour les troupes belges.

Il devint pour le monde entier le «Roi-Chevalier». Pendant ce temps, la Reine se voua à l'organisation d'une série d'hôpitaux improvisés. A Vinckem, elle fonda une école pour les enfants dont les parents refusaient de quitter la zone du front.

Lors de sa rentrée triomphale à Bruxelles, le 22 novembre 1918, le roi Albert annonça, dans son discours du trône, des réformes importantes telles que le suffrage universel, l'égalité entre les deux langues nationales, la reconnaissance de la liberté syndicale et l'extension de la législation sociale.

Dans le but d'assurer une meilleure coordination des moyens de transports en commun, la gestion des services d'autobus de la S.N.C.B. fut transférée à la S.N.C.V. le 1er juillet 1977. C'est au prix d'efforts considérables que nos services ont pu réaliser, dans un délai relativement bref, cette incorporation dans des conditions normales.

Toutefois, de nombreux détails concernant cette reprise furent réglés provisoirement. Ceux-ci sont maintenant fixés définitivement. Une convention réglant ledit transfert, vient d'être établie entre la S.N.C.B. et la S.N.C.V.

Elle se rapporte à des sujets divers : la surveillance des correspondances entre les trains et les autobus ainsi que l'affichage des horaires de la S.N.C.V.; le transport d'envois exprès, de journaux et de périodiques; le transport du courrier en service de la S.N.C.B.; le transport de fonds entre des gares de la S.N.C.B. par des autobus de la S.N.C.V.; l'utilisation d'autobus en remplacement de trains; les gares

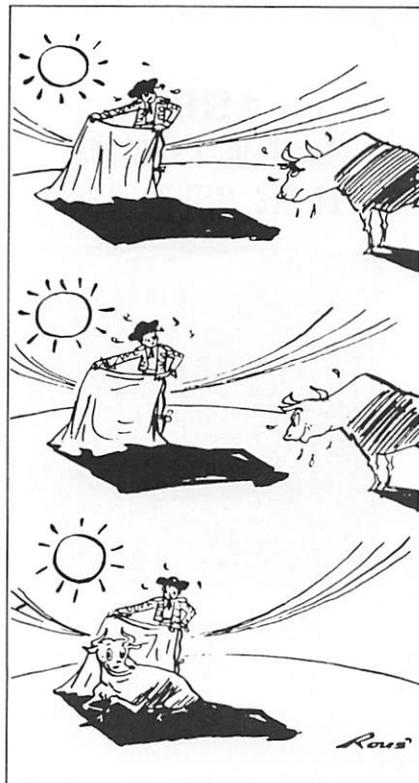
d'autobus; les titres de transport; les facilités de circulation et la répartition des recettes des abonnements mixtes.

Le public s'intéresse évidemment tout spécialement à la surveillance des correspondances entre les trains et les autobus. Celle-ci sera dorénavant bien réglée et les horaires de la S.N.C.V. affichés dans les gares intéressées de la S.N.C.B.

Des modalités sont également fixées en ce qui concerne la mise en service d'autobus en remplacement des trains dont la circulation est entravée ou empêchée, ceci dans l'intérêt des voyageurs.

Enfin, les dispositions tarifaires sont coordonnées de manière à encourager l'utilisation des services publics d'une part, et à éviter des différends entre les deux Sociétés nationales d'autre part.

Nous ne doutons pas que le personnel de la S.N.C.V. mettra tout en œuvre pour que le but poursuivi par la convention soit pleinement atteint pour le plus grand bien de la collectivité.



BELGIQUE

LE ROI ALBERT 1^{er} ET LA REINE ELISABETH

Afin de promouvoir la restauration du pays dévasté, la «Société Nationale des Habitations à bon Marché» et la «Société Nationale de Crédit à l'Industrie» furent fondées en 1919. Le réseau de transport détruit (principalement les chemins de fer) fut remis en état. La S.N.C.V., quant à elle, ne comptait plus que 1.865 km de lignes intactes sur les 4.095 km de lignes exploitées. Aussitôt la guerre terminée, la première tâche de notre So-

ciété fut de reconstruire son réseau et, en 1921, elle reçut les félicitations du Roi Albert.

En 1919, le suffrage universel fut instauré. Suivirent ensuite : la reconnaissance de la liberté syndicale (loi du 24 mai 1921); la limitation de la durée du travail à 48 heures par semaine (loi du 14 juin 1921); la construction du canal Albert; l'extension des ports d'Anvers et de Gand; en 1928, la fon-

dation du «Fonds national de la Recherche Scientifique»; l'octroi obligatoire d'allocations familiales (loi du 4 août 1930); une série de lois linguistiques concernant l'administration et l'enseignement.

Après la guerre, la Reine reprit ses activités antérieures. Des artistes et des savants célèbres vinrent lui rendre visite : le génial Einstein se plut à accompagner au piano la Reine, qu'il considérait comme une violoniste extrêmement sensible. Elle fit également de la sculpture.

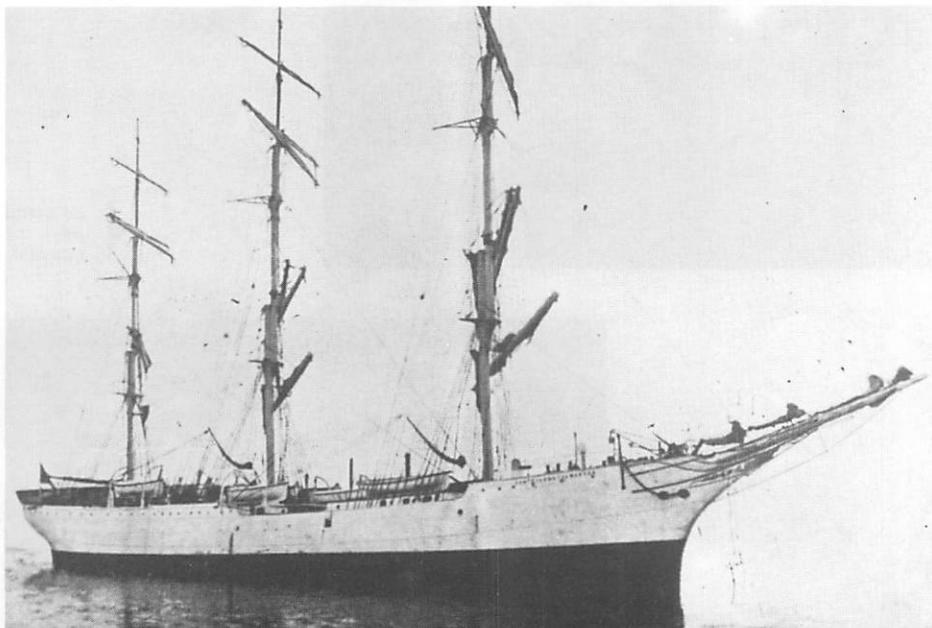
En collaboration avec le savant britannique Ludwig Koch, elle se livra à une étude approfondie des moeurs des oiseaux. Plus tard, elle rassembla ses expériences dans un livre intitulé : «Les oiseaux chanteurs de Laeken».

Le 17 février 1934, le Souverain mourut tragiquement à Marche-les-Dames, au cours d'une escalade de rochers, son passe-temps préféré.

Pour la petite histoire, on peut rappeler que la dernière audience qu'il avait accordée, ce jour-là, ce fut à notre Directeur général de l'époque, M. Léon Jacobs.

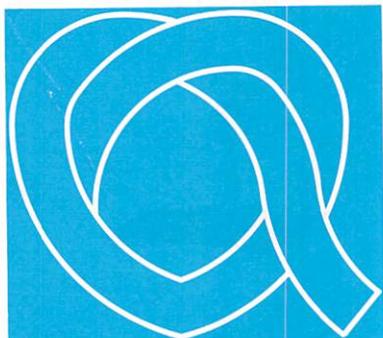
Elisabeth créa, en 1937, le «Concours international de Musique Eugène Ysaye», qui, après la deuxième guerre mondiale, devint le «Concours international Reine Elisabeth».

La «Grande Dame» mourut le 23.11.1965, pleurée par le peuple belge tout entier et par le monde des arts en particulier.



Le 1^{er} navire école : Comte de Smet de Naeyer en 1905

1980
ANNEE DE L'ARTISANAT
ET DES METIERS D'ART



En 1980, le Commissariat Général au Tourisme de Belgique s'attachera à la promotion de l'Artisanat et des Métiers d'Art.

A cet effet, les touristes auront la possibilité de voir des artisans au travail dans leur atelier et pourront suivre leurs activités et acheter leurs créations. Des stages chez les artisans, des expositions et des marchés sont également envisagés.

Cette action s'étendra du début du mois d'avril à fin octobre 1980. Les ateliers seront accessibles au public un dimanche par mois dans chaque province.

150 ANNEES
DE TRANSPORTS PUBLICS
URBAINS EN BELGIQUE

Dans le cadre des manifestations prévues à l'occasion du 150^e anniversaire de l'indépendance de la Belgique, une exposition «150 années de transports publics urbains en Belgique», se tient, du 30 avril au 15 octobre 1980, à l'ancien dépôt de tramway de la S.T.I.B., avenue de Tervuren n° 364, à Woluwe-St-Pierre.

La S.N.C.V. y participe avec un stand très étendu, auquel nous consacrerons un article dans notre prochain numéro.

Si vous habitez Bruxelles ou y êtes de passage, n'hésitez pas à visiter cette exposition et le stand vicinal en particulier.

LA S.N.C.V.
expose



Devenue une de plus importantes sociétés de transports en commun de Belgique, la S.N.C.V. est de plus en plus sollicitée pour participer aux expositions se tenant à travers le pays.

A Liège, elle fut présente du 8 au 23 mars 1980, aux Halles des Foires, à Coronmeuse.

Les 21, 22 et 23 mars 1980, la S.N.C.V. avait un stand au Salon de la Société de Développement Régional pour le Brabant flamand, à Louvain. Des horaires de la région, notre dépliant «Comment voyager avec nous» et un imprimé concernant les services publics, les services spéciaux et des voyages spéciaux organisés par la Société y étaient mis à la disposition du public.

Au stand vicinal, à l'exposition consacrée aux transports ferroviaires à Gistel, du 5 au 13 avril 1980, une brochure relatant l'historique des moyens de transports vicinaux en Flandre occidentale, de 1885 à nos jours, fut particulièrement appréciée. On y distribua également de nombreux horaires et notre dépliant «Comment voyager avec nous».



Le stand de Louvain...



... Celui de Gistel

Le 18 mars 1980, le Service général de Sécurité, d'Hygiène et d'Embellissement des Lieux de Travail a tenu sa réunion annuelle. Comme de coutume, les délégués des équipes lauréates pour périodes sans accident entraînant chômage et les lauréats des concours Inter-Groupes étaient nombreux au rendez-vous. Parmi l'assistance, la présence de MM. Smet et Vergracht, secrétaires nationaux des organisations syndicales représentant le personnel, fut très remarquée.

A la table d'honneur prirent place M. Storme, Président du Conseil d'Administration, M. Monchy, Administrateur, M. Henrard, Directeur général, M. Valcke, Inspecteur général, M. Pourveur, Directeur, ainsi que des hauts fonctionnaires spécialement intéressés aux problèmes de la sécurité.

Déclarant la séance ouverte, M. Valcke exprima ses remerciements à M. le Président, pour la fidélité avec laquelle il préside à la remise des récompenses aux équipes particulièrement méritantes.

Puis, il dressa le bilan de l'exercice qui vient de se terminer, et qui se clôture, du point de vue de la sécurité, d'une façon beaucoup plus favorable que celui de l'année antérieure.

Malgré un accroissement de l'effectif moyen de l'ordre de 2,1% et les conditions anormalement dures de l'hiver au début de 1979, le nombre des accidents avec chômage a diminué de 288 à 273 en ce qui concerne les agents salariés, soit une amélioration de 7,1%.

Le nombre total des accidents, avec ou sans chômage, a, quant à lui, augmenté de 456 à 475 (+ 4,15%); cette augmentation se localise essentiellement dans les ateliers.

Par ailleurs, M. Valcke se réjouit d'une diminution du taux de gravité des accidents: il est passé, pour l'ensemble du personnel, de 0,49 en 1978 à 0,43 en 1979, soit une amélioration de 12,2%.

En ce qui concerne le nombre d'accidents sur le chemin du travail, il est passé de 76 en 1978 à 96 en 1979, la majoration étant constatée dans la catégorie des accidents avec chômage. Les intempéries de l'hiver 78/79 ne sont certainement pas étrangères à cette situation.

M. le Président Storme et M. le Directeur général remercièrent alors tous ceux qui ont contribué à la réalisation du résultat favorable obtenu en 1979.

Ils mirent spécialement l'accent sur le fait que l'œuvre de prévention a toujours l'homme pour objet et que la sécurité est un domaine où il n'y a jamais de solution définitive puisqu'il s'agit du comportement humain.

Ils firent remarquer que la sécurité doit être intrinsèquement et profondément intégrée dans toutes les activités de l'entreprise. Il faut des comités de sécurité et un service de sécurité, mais ce serait une erreur que de les considérer comme des rouages d'une activité connexe, s'occupant d'une matière séparée, en dehors de l'activité courante d'un chacun.

Ils soulignèrent que les consignes de

SERVICE GENERAL DE SECURITE, D'HYGIENE ET D'EMBELLISSEMENT DES LIEUX DE TRAVAIL



M. le Directeur général adresse ses félicitations à MM. J. Gabriel et L. Lockman des Ateliers du Groupe de Namur-Luxembourg.



M. O. Smet, un des délégués du groupe vainqueur, présente le Trophée à l'assistance.

sécurité doivent prendre place dans le processus de travail de manière telle qu'on ne parvienne plus à les distinguer ou à les séparer des consignes de travail. C'est donc sur l'action conjointe des employeurs et des travailleurs qu'il convient avant tout de concentrer les efforts. Ceux qui créent les risques du milieu de travail et ceux qui travaillent au contact de ces risques possèdent en effet des moyens autrement efficaces pour prévenir les accidents du travail, sur les lieux mêmes où s'exerce leur activité, que le législateur qui en est éloigné.

Pour conclure, M. le Président et M. le Directeur général demandèrent à tous de consacrer la plus grande attention aux jeunes travailleurs, dont l'effectif a

sensiblement augmenté ces derniers mois à la suite de la diminution du temps de travail.

C'est sous les acclamations que les primes-surprises furent distribuées et que les lauréats des concours de sécurité Inter-Groupes, à savoir le Mouvement de la Flandre orientale, les Voies et Travaux du Brabant et les Ateliers de Namur-Luxembourg se virent remettre ensuite les primes récompensant leurs mérites.

Pour son coefficient d'accident le plus bas, le Groupe de Flandre orientale remporta une fois de plus le trophée «Président Comte Louis de Lichtervelde» tant convoité.

Un vin d'honneur très apprécié clôtura la cérémonie.

PAGE FAMILIALE

A NOS FOURNEAUX

B. COLLIN
Diététicienne

PAMPLEMOUSSE FARCI

Ingrédients :

2 pamplemousses
poisson blanc cuit
1 petite boîte de saumon au naturel
quartiers de citrons, rondelles de tomates
sauce cocktail à base d'huile de maïs, soja ou tournesol.

Couper les pamplemousses en deux et les vider. Couper la chair du fruit en cubes. La mélanger avec du poisson blanc cuit et refroidi (cabillaud, daurade, aiglefin...) et avec le saumon au naturel égoutté.

Y ajouter une sauce cocktail faite à base d'huile de maïs, soja ou tournesol. Remplir les demi pamplemousses avec cette salade de poisson. Décorer avec des quartiers de tomates, citrons, branches de persil. Servir sur un lit de laitue.

FILET DE DAURADE AUX CHAMPIGNONS

Ingrédients :

1 kg de daurade
20 gr de margarine de régime
2 oignons
100 gr de champignons
le jus d'un citron
2 tomates
1 pincée de poudre de curry
persil
1 verre de vin blanc sec.

Laver et sécher le poisson. Le déposer dans un plat à gratin. Préparer un mélange de margarine de régime, oignon haché, champignons en rondelles. Déposer le mélange ainsi que les tomates sur le poisson. Assaisonner de poivre et d'une pincée de poudre de curry.

ILES FLOTTANTES

Ingrédients :

1 blanc d'œuf par personne
sauce vanille à base de lait écrémé.

Préparer la sauce vanille avec 800 cc de lait écrémé, 40 gr de sucre et ± 20 gr de poudre de vanille. Quand la sauce est prête, la verser dans un récipient et la laisser refroidir.

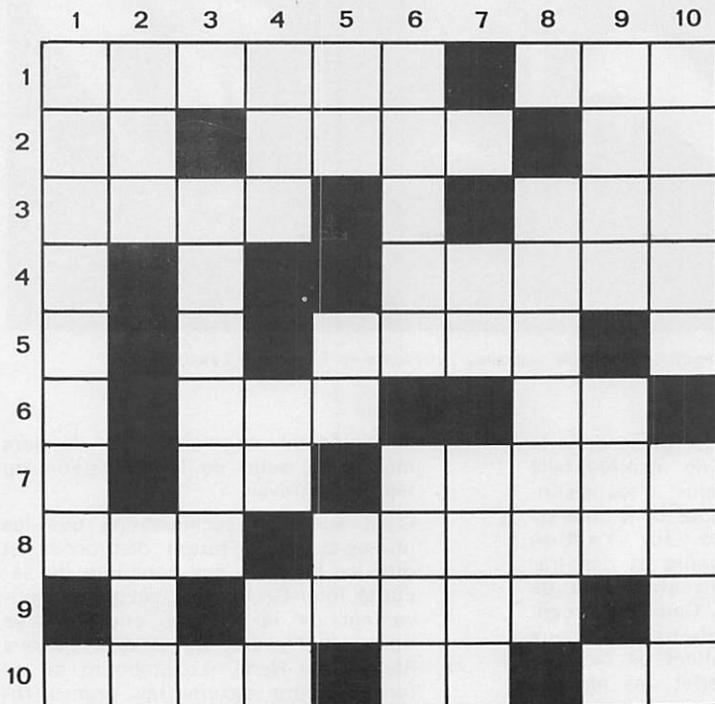
Battre les blancs d'œufs en neige avec 50 gr de sucre.

A l'aide de deux cuillers former des boules de blanc d'œuf, les pocher rapidement dans l'eau bouillante (3 minutes).

Laisser égoutter les blancs pochés. Avant de servir, dresser les blancs d'œufs sur la sauce vanille froide.

Servir éventuellement arrosé de sauce caramel.

LE COIN DES JEUNES



Horizontalement

- 1 subdivision d'un arrondissement - bière anglaise
- 2 onomatopée - lisière du bois
- 3 ruminant aux bois aplatis - en passant par
- 4 clôture d'épines

- 5 sans compagnie
- 7 connu - propre à être planté
- 8 adj. numéral - capitale de la Tchécoslovaquie
- 9 partie d'un tout
- 10 sans qu'on le sache - charpente du corps

Verticalement

- 1 ville principale administrative
- 2 bulbe odorant - négation ou nié
- 3 femelle de l'âne
- 4 possessif - pronom - symbole chimique
- 5 métal - pronom pers. - lettre grecque
- 6 rivière de Belgique - petite distance
- 7 mis pour à le - serrer
- 8 agglomération dont les habitants vivent du travail de la terre
- 9 femelle du sanglier - a été créé pour régler des conflits
- 10 large - semblables

suivantes indiquant la nationalité des véhicules étrangers ?

Question supplémentaire :

Pouvez-vous également nous dire si la conduite se fait soit à droite, soit à gauche dans ces pays. Indiquez-le avec un D (= circulation à droite) ou un G (= circulation à gauche).

Exemple : B Belgique D

A	DK	GBG
AL	DZ	GBZ
AUS	E	GR
BG	EQ	H
BR	ET	I
C	F	IND
CDN	FL	IL
CH	GCA	IR
CO	GB	IRQ
CS	GBM	IRL
D	GBJ	



D'OU VIENT CETTE AUTO ?

Si vous voyez un B à l'arrière d'un véhicule, vous savez qu'il est immatriculé en Belgique.

Mais est-ce que vous pouvez reconnaître les lettres distinctives

Vite, envoyez votre réponse à «Nos Vicinaux», 14 rue de la Science, 1040 Bruxelles. Notez bien vos nom — prénoms — âge — adresse — localité et la fonction de votre papa ou de votre maman, à la S.N.C.V.

PALMARES DU N° 204

VAN THYS M.P. 11 ans.

SOLUTIONS DU N° 205

- 1) VIPERE - STERNE - ALPAGA
- CASTOR - FAUCON -
GIRAFE
- 2) NAPOLEON

PALMARES

2 bonnes réponses :

SIGNOR T. 13 ans
CLEYNKENS G. 14 ans
DIERICKX M. 15 ans
FRABRIKETTI G. 10 ans
KERREMANS H. 12 ans

PIRARD M. 14 ans
FRANSSSEN R. 13 ans
BOETS T. 9 ans
BOETS T. 10 ans
PLESSERS H. 10 ans
COSEMANS M. 13 ans
BECKERS A. 14 ans
VAN HEMELRIJCK D. 8 ans
DE RIDDER Cl. 8 ans
DE RIDDER M. 6 ans
DELHAYE N. 11½ ans
SMEKENS G. 13 ans
DEPREZ Fr. 13½ ans.

1 bonne réponse :

DE BRANDT J. ?
CARTON MI. 13½ ans
BROGNIEZ S. ?
LEBRUM Ph. 11 ans
DEBAL Fr. 16 ans
DEVITS R. 15 ans
VAN WASSENHOVE Br. 13 ans.

FUMER, UN PLAISIR ? PAS POUR TOUT LE MONDE !

Savez-vous qu'un non-fumeur respire le tiers de la nicotine et du goudron qu'absorbe le fumeur lui-même ?

De quel droit obligeons-nous les autres à supporter les nuisances dont les effets se feront sentir tôt ou tard ?

Maux de tête, maux de gorge, picotements aux yeux mais surtout des risques accrus de cancer ou d'insuffisance cardiaque.

Abstenons-nous de fumer lors-

que nous ne sommes pas seuls : la liberté finit là où commence celle d'autrui. Libre à chacun de s'intoxiquer si tel est son bon plaisir, mais de grâce n'obligeons pas les autres à s'intoxiquer contre leur gré ou à leur insu.

Faisons un effort pour mieux respecter la liberté d'autrui, pour s'abstenir de fumer en présence de non-fumeurs.

Qu'on se le dise... et qu'on en prenne de la graine !

VACANCES SANS TRACAS

(suite et fin)

OURSINS

PRÉCAUTIONS : Méfiez-vous dès que vous marchez dans les rochers, ou quand vous reprenez pied après avoir nagé. Le mieux, si vous êtes dans un « coin à oursins », c'est de mettre des espadrilles.

SOINS : Retirez les piquants avec une pince à épiler passée préalablement à l'alcool, en évitant de les casser (sinon, le morceau qui reste risque d'infecter la chair). Pour cela, tirez-les bien droit et passez ensuite vos piqûres à l'eau de Dakin.

S'il y a des piquants que vous n'avez pu extirper, mettez un pansement humide pendant quelques heures. L'épiderme une fois ramolli, l'extraction sera facilitée.

PUCES

PRÉCAUTIONS : Si vous craignez d'être dans un endroit à puces, le mieux c'est de vaporiser, dès votre arrivée, votre logement et vos bois de lit.

SOINS : Calmez les démangeaisons avec de l'eau vinaigrée, de l'eau de Cologne, de l'eau salée, etc.

PUNAISES

PRÉCAUTIONS : vaporisez les murs des chambres et les bois de lit avec du DDT en bombe.

SOINS : Surtout ne vous grattez pas. Frictionnez-vous avec de l'eau de Cologne ou de l'eau vinaigrée.

RASCASSES

PRÉCAUTIONS : si vous en pêchez, maniez avec beaucoup de précautions ces poissons à tête énorme, à nageoires très épineuses et armés de pointes.

SOINS : Les piqûres provoquées par les pointes s'infectent quand on les néglige. Extirpez immédiatement la pointe entrée dans votre chair en procédant comme pour l'oursin (voir ce mot). Désinfectez ensuite au Dakin.

SCORPIONS

PRÉCAUTIONS : Regardez bien où vous mettez les pieds si vous marchez sur un terrain rocailleux, brûlé par le soleil, ou si vous couchez sous la tente dans un endroit sableux et très chaud.

SOINS : Retirez l'aiguillon avec une pince et appelez tout de suite le médecin. En attendant, posez un garrot juste au-dessus de la piqûre, faites saigner, lavez à l'eau de Javel et mettez, si possible, une vessie de glace. S'il n'y a pas de médecin, faites-vous faire immédiatement une injection de sérum antiscorpionique chez le pharmacien.

TAONS

PRÉCAUTIONS : Eloignez - vous des chevaux et des bœufs qui les attirent.

S'ils sont nombreux dans la campagne où vous êtes, avant d'aller vous promener, le mieux, c'est de frotter la partie de votre peau découverte avec de l'eau de feuilles de noyer, de tilleul, ou de l'eau de quassia (chez le pharmacien).

SOINS : Enlevez l'aiguillon avec une pince à épiler. Lotionnez à l'eau vinaigrée, salée ou ammoniaquée. Appliquez une pommade au formol (chez le pharmacien). En cas de nombreuses piqûres, prenez un bain, et appelez le médecin. Et remontez-vous avec du café ou du thé en attendant.

VIPERES

PRÉCAUTIONS : Faites attention aux rocailles ou aux broussailles fortement ensoleillées. Ne l'oubliez pas : dès qu'on marche ou quand on pose la main sur une vipère, elle mord automatiquement : elle se croit attaquée.

Si vous savez que vous avez à redouter les vipères, munissez-vous avant de partir d'une petite trousse de sérum antivenimeux.

SOINS : Si vous avez du sérum, faites - vous faire une piqûre immédiatement. Si vous n'en avez pas, faites - en prendre chez le pharmacien le plus vite possible. En attendant que la piqûre vous soit faite, allongez-vous en bougeant le moins possible. Faites mettre un garrot au-dessus de la morsure en le relâchant

toutes les 20 minutes. Faites inciser, avec un canif, les trous laissés par les crochets de la vipère, en suivant les fibres musculaires. Et si la blessure est à portée de votre bouche, faites-la saigner en suçant à condition, bien entendu, de cracher ensuite, et de n'avoir pas d'écorchures à la bouche. Lavez avec de l'eau javellisée (une cuillerée d'eau de javel pour 5 cuillerées d'eau) ou une solution au permanganate (2 comprimés pour un verre d'eau).

La piqûre vous tirera d'affaire, mais il faut faire vite et dans tous les cas il est préférable d'appeler le médecin.

VIVES

PRÉCAUTIONS : si l'on a déjà signalé des vives sur la plage où vous êtes, faites attention. Ce poisson de 15 à 30 cm de long, s'ensable souvent à marée basse. Au moindre contact son épine dorsale se dresse comme un dard, se plante sous le pied en y déversant un liquide venimeux.

SOINS : La piqûre doit se soigner aux antibiotiques car l'infection gagne vite. Avant l'arrivée du médecin (que vous devez appeler de toute façon) désinfectez la piqûre au Dakin ou à l'eau de Javel et prenez un antihistaminique, du genre phénergan, pour combattre l'allergie au venin. Vous ne vous en sortirez pas cependant sans une journée de fièvre et un pied enflammé, très douloureux.

NOUVELLES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DES GROUPES D'EXPLOITATION



RECRUTEMENT

ADMINISTRATION CENTRALE

Aerts E., rédacteur.
Borremans T., rédacteur.
Wambacq N., commis.
Dessart E., ouvrier.

ANVERS

De Cleen P., commis.
Fluchard D., commis.
Versonnen M., commis-encodeuse.
Celis P., ouvrier.
De Backer J., ouvrier qualifié.
Neys T., cond.-rec. AB.
Ooms P., cond.-rec. AB.
Posmiers C., cond.-rec. AB.
Willekens V., cond.-rec. AB.
Van der Velde A., cond.-rec. AB.

FLANDRE ORIENTALE

Schelstraete B., rédacteur.
Desmet S., mécanicien.
Redant F., mécanicien.
Smet D., mécanicien.
Van der Strieckt E., tourneur.
Van Lancker D., soudeur.

HAINAUT

Cauwenberg P., ouvrier.
Cornez P., ouvrier.
Dehoux R., ouvrier.
Delforge D., ouvrier.
Dutrieux P., ouvrier.
Gillet J., ouvrier.
Guilliams J., ouvrier.
Leyman A., ouvrier.
Struys A., cond.-rec. AB.
Troonen S., électricien.
Vanderbeck V., ouvrier.
Vanderveken P., cond.-rec. AB.
Wandestrück M., cond.-rec. AB.
Belle A., cond.-rec. AB.
Bodart D., ouvrier.

Connart B., mécanicien.
Dewatripont M., cond.-rec. AB.
Dubuc P., cond.-rec. AB.
Guily C., ouvrier.
Leriche A., mécanicien.
Lietard V., cond.-rec. AB.
Letot D., ouvrier.
Marchal J., mécanicien.
Poulain S., ouvrier.
Seghin B., cond.-rec. AB.
Thone A., ouvrier.
Van Geel R., ouvrier.
Van Melkebeke J., ouvrier.

NAMUR-LUXEMBOURG

Lemaire H., cond.-rec. AB.
Maquet T., cond.-rec. AB.
Niesen M., cond.-rec. AB.
Sigard R., nettoyeur.

LIEGE

Delchambre J.-P., cond.-rec. AB.
Demol J., nettoyeur.
Docquier E., cond.-rec. AB.
Murrini S., cond.-rec. AB.
Peeters J.-C., cond.-rec. AB.
Dubois L., mécanicien.

BRABANT

Huart E., commis.
Baudewijns E., cond.-rec. AB.
Dehaes H., cond.-rec. AB.
De Meyere A., cond.-rec. AB.
Van Malderen L., cond.-rec. AB.
Ausloos E., rédacteur.
De Quick M.-B., commis.
Van Brabant N., commis.
Vanackere M., commis.
Cornet G., cond.-rec. AB.
Du Rang E., ouvrier spécialisé.
Gellens J.-P., cond.-rec. AB.
Jans E., nettoyeur à la vapeur.
Van Aerschot F., cond.-rec. AB.
Verhimst A., cond.-rec. AB.

LIMBOURG

Maquoi R., cond.-rec. AB.
Ramakers J., cond.-rec. AB.
Borghs A., cond.-rec. AB.



MUTATIONS

ADMINISTRATION CENTRALE

Calders S., rédacteur.

HAINAUT

D'Hondt M., cond.-rec. AB

LIEGE

Stilmant F., cond.-rec. AB.

LIMBOURG

Macors A., cond.-rec. AB.

FLANDRE OCCIDENTALE

Crabbe C., cond.-rec. AB.



MARIAGES

ADMINISTRATION CENTRALE

Descamps B. et Cantinieaux F.
de Viron D. et Iweins de Wavrans F.
De Vlieger E. et De Cooman R.

FLANDRE ORIENTALE

Van Damme K. et Raman G.
Verhulst R. et Bryssinckx L.

HAINAUT

Dri J.-P. et Demierbe M.-C.
Lorez E. et Debruille C.
Urbain M. et Depelseneer M.
Vanpeteghem M. et Antoine A.
Piette P. et Lemoine J.
Marquis J.-P. et Babadilla G.
Daniel A. et Mercier V.
Dernoncourt E. et Colin M.-C.

BRABANT

Uyttersprot D. et Bayens K.
Van Hulst W. et Van Weijenberg G.

Peeters W. et Van Goidsenhoven J.
Van Belle J. et Schaumans S.
De Mynck H. et Daron M.
Carlaire G. et Deprez N.

LIMBOURG

Machiels H. et Claesen C.
Alenteyns R. et Jennes A.

FLANDRE OCCIDENTALE

Seys R. et Callewaert R.
Van Rickstal H. et Martens D.
Dewitte R. et Baert A.
Dobbelaere E. et Riemaeker A.



NAISSANCES

ADMINISTRATION CENTRALE

Kristof chez Feraille L. (Merksem)
Thomas chez Wery J. (Gosselies)

ANVERS

Kim chez Creve E. (Haacht)
Ben chez Kenis J. (Brecht)
Kristof chez Grieten R. (Brasschaat)
Bert chez Jansen W. (Wuustwezel)
Liesbeth chez Block R. (Brasschaat)
Gudrun chez Decock P. (Merksem)
Pieter chez Van Oevelen A. (Kalmthout)

FLANDRE ORIENTALE

Gert chez Leunis W. (Merchtem)
Robin chez Van Der Strieckt W. (Wetteren)
Kristof chez Van Nuffel R. (Hamme)
Leen chez Willaert E. (Herzele)
Wendy chez Debisschop D. (Gentbrugge)

HAINAUT

Johan chez Brohet M. (Fontaine-l'Évêque)

Sylvain chez Chefneux J.
(Montigny-le-Tilleul)
Céline chez Chuffart F. (Tournai)
Estelle chez Dutrieux R.
(Saint-Symphorien)
Didier chez Denis P. (Roux)
Mélanie chez Honore J.-C. (Mons)
Fabian chez Jacques F. (Marcinelle)
Dimitri chez Nemegaire D. (Binche)
Fabian chez Hardy M.
(Villers-Poterie)
Déborah chez Sauced M. (Nimy)
Véronique chez Tondeur B.
(Montroëil-sur-Haine)
Mathieu chez Dupont M.
(Veilleville-le-Sec)
Rudy chez Vander Veken P.
(Houdeng-Goegnies)

NAMUR-LUXEMBOURG

Cindy chez Lanuit D. (Lierneux)
Claudia chez Tambour C. (St.-Aubin)
Catherine chez Lapraille G. (Léglise)
Carine chez Mairion J.
(Jemeppe-sur-Sambre)
Caroline chez Pacolet R. (Héron)

LIEGE

Cedric chez Stilmant (Marneffe)
Valérie chez Godin M.
(Saint-Nicolas)
Cathérine chez Nicolaers J.-M.
(Wihogne)
Stéphanie chez Klippert H.
(Warsage)
Roland chez Evrard G. (Bressoux)

BRABANT

Stéphanie chez Noel Guy
(Anderlecht)
Michaël chez Hellinckx F. (Dilbeek)
David chez Olbrechts F. (Meise)
Jurgen chez Appelmans J.-L.
(Buizingen)
Evy chez Geeroms J. (Roosdaal)
Cédric chez Stilmant F. (Etterbeek)
Steven chez Vandamme F.
(Steenokkerzeel)
Katrien chez Romain M. (Tirlemont)
Els chez Van Rode G. (Grimbergen)
Heidi chez Servranckx F.
(Erembodegem)

LIMBOURG

Natalie chez Caubergs A. (Heusden)
Björn chez Beckers L. (Peer)
Sabine chez Schrooten W. (Maaseik)
Mark chez Hoedemakers (Kinrooi)
Tom et Raf chez Groenendaels V.
(Alken)

FLANDRE OCCIDENTALE

Stijn chez Slambrouck P. (Bruges)
Mieke chez Van Wassenhove G.
(Bruges)
Stefanie chez Demeyere G. (Kuurne)
Tom chez Meesschaert R. (Bruges)
Road chez Van den Burg -
Zethoven W. (Ostende)
Peter chez Deplancke R. (Ostende)
Kathy chez Bossant F. (Ostende)
Shirley chez Maes M. (Bruges)
Tineke chez Parmentier N. (Vladslo)
Joachim chez Augustyn D. (Bruges)
Kelly chez Craeye E. (Bruges)
Benny chez Watteny J. (Bruges)



RETRAITES

Années de service

ADMINISTRATION CENTRALE

Leclercq L., premier commis 38
Lamproi J., rédacteur sélect. 35
Marchand R., chef de bureau 48

ANVERS

Bruynseels L., cond.-rec. AB 42
Eyer H., commis 37
Nys J., premier commis d'expl. 39
Verschuere F., chef receveur 38
Vangeel A., cond.-rec. AB 42
Van Steenbrugge A., 1er
ouvrier d'élite 32

FLANDRE ORIENTALE

Nimmegeers A., ouvrier
qualifié 47

HAINAUT

Abrassart E., moniteur 40
Beugnies R., conducteur él. 22
Cherry A., conducteur él. 31
Dubois M., cond.-rec. AB 33
Jézéquel J.-M., brigadier 35
Marchand E., receveur 24
Masquelier H., ouvrier d'élite 34
D'Hainaut Y., rédacteur 38
Gandibleux H., receveur 17
Noyart L., receveur 29
Roussel A., receveur 33
Vandaelen A., 1er ouvrier
d'élite 26
Wantier E., contrôleur 42

NAMUR-LUXEMBOURG

China H., 1er ouvrier qualifié 35
Stevant A., chef receveur -
cond. AB 30

LIEGE

Bovy L., cond.-rec. AB 38
Proesmans H., cond.-rec. AB 35
Cornelis H., chef de service
de 1ère cl. 39
Detilloux A., chef de service
de 2e cl. 41
Eben L., 1er ouvrier qualifié 39
Lebrun J., inspecteur principal
adj. 42

BRABANT

Bellemans I., 1er ouvrier
d'élite 39
Duffeleer G., 1er ouvrier
qualifié 35
Tiels R., ouvrier spécialisé 25
Vanderbiest V., cond.-rec. AB 37
Van Elewijck E., 1er ouvrier
d'élite 31
De Bast A., cond.-rec. él. 33
Mans F., 1er ouvrier qualifié 34
Reynders A., 1er ouvrier d'élite 39
Tiels A., cond.-rec. AB 37
Treutens F., ouvrier spécialisé 36
Verdeyen E., conducteur él. 38

LIMBOURG

Kellen J., chef de mouvement
de 2e cl. 39

FLANDRE OCCIDENTALE

Delplace M., cond.-rec. AB 35
Naessens R., receveur 43

LES LONGUES CARRIERES



**I. Bellemans
Brabant**

du 9- 7-1941
au 9- 3-1980



**F. Kloek
Anvers**

du 18- 4-1942
au 10- 2-1980



**J.-M. Jézéquel
Hainaut**

du 23- 2-1931
au 10- 4-1966



**V. Vanderbiest
Brabant**

du 16.10.1942
au 3- 3-1980



**C. Verstraeten
Brabant**

du 11- 7-1937
au 6- 1-1980



**J. Gauchez
Brabant**

du 7- 1-1945
au 13- 1-1980



**G. Duffeleer
Brabant**

du 27- 2-1945
au 3- 3-1980



**J. Smets
Limbourg**

du 17- 9-1940
au 31-12-1978



**J. Raymaekers
Limbourg**

du 4- 1-1932
au 31- 5-1977



**C. Somers
Anvers**

du 3- 2-1941
au 17- 2-1980

NECROLOGIE

Nos «Vicinaux» présente ses condoléances et l'assurance de toute sa sympathie aux familles en deuil.

AGENTS EN SERVICE

ADMINISTRATION CENTRALE Age
Dewals V., inspecteur 61

ANVERS
Bleyens R., brigadier 55

NAMUR-LUXEMBOURG
Florence P., cond.-rec. AB 27

ALLOCATAIRES

**C.A.M.-C.R.A.-C.R.I.-
C.A.S.-C.C.T.**

ANVERS
Van den Bosch P., cond.-rec. AB 75
Vos P., piocheur 76
Plaetinck F., ouvrier qualifié 66
Verschuere L., conducteur él. 81
Geys A., conducteur él. 86

FLANDRE ORIENTALE
Roels M., chef receveur 79

HAINAUT
Vilain R., 1er ouvrier qualifié 65
Delattre C., receveur 64

NAMUR-LUXEMBOURG
Degodenne L., receveur 85
Georges A., cond.-rec. AB 60
Houssier O., cond.-rec. AB 75

LIEGE
Servais J., chef de service de
2e cl. 73
Cloes V., cond.-rec. AB 62
Callut H., ouvrier qualifié 77

BRABANT
Van Isterdael F., conducteur
él. 85
De Samblanx E., moniteur 69
Luyckx J., ouvrier qualifié 78
Nackaerts J.-B., 1er ouvrier
qualifié 67
Terwecoren E., conducteur él. 84
Troch H., conducteur él. 69
Ameys N., conducteur él. 72

LIMBOURG
Boiten P., receveur 76

FLANDRE OCCIDENTALE
Grymonprez J., conducteur él. 80
Ditillieu A., piocheur 91
Slabbinck A., chef de service
de 2e cl. 78
Dewulf C., ouvrier qualifié de
1ère cl. 77
Fransoo L., cond.-rec. AB 68
Beyen G., cond.-rec. AB 68
Huyghebaert C., chef piocheur 80
Vantomme J., cond.-rec. AB 77

LE MILLENAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE LIEGE

LES
BONNES
VILLES

Disséminées dans un territoire très vaste, chacune des 25 Bonnes Villes possède encore de nos jours de nombreux vestiges de pierre et des trésors d'art qui montrent leur appartenance à la Principauté de Liège. Nous ne mentionnons ci-dessous que quelques-unes des principales curiosités de ces villes.

Beringen église Saint-Pierre, avec du mobilier et des lambris de grande valeur.

Bilzen château Alde-Biesen à Rijkhoven (ancienne Commanderie de l'Ordre teutonique), festival de jazz.

Bouillon château et musée Godefroid de Bouillon.

Bree église Saint-Michel et hôtel de ville.

Châtelet chapelle Saint-Roch.

Ciney murs de fortifications et tour fortifiée.

Couvin cavernes préhistoriques, église St.-Germain et barrage du Ry de Rome.

Dilsen façades anciennes et châteaux.

Dinant collégiale Notre-Dame, citadelle, la grotte «La merveilleuse» et excursions sur la Meuse.

Fosses-la-ville châteaux et fermes historiques.

Hamont-Achel tertres préhistoriques et château «De Tomp».

Hasselt églises avec riches trésors, hôtel de ville, béguinage, belles maisons anciennes.

Herck-la-Ville église avec restes d'un vieux retable.

Huy belle situation, importante collégiale Notre-Dame, hôtel de ville, musée communal.

Liège centre de la Principauté, nombreuses curiosités qui méritent un séjour prolongé.

Looz hôtel de ville de style Renaissance mosane, avec banc de torture antique, etc.

Maaseik vieilles maisons, église Sainte-Catherine comportant le plus riche trésor d'art du Limbourg. A voir également

la plus ancienne pharmacie de Belgique.

Maastricht la plus vieille ville forte des Pays-Bas, avec des façades et des églises intéressantes.

Peer église Saint-Trudo et bel hôtel de ville de style Renaissance mosane.

St.-Trond spacieuse grand'place avec bâtiments intéressants ; dans les environs : châteaux.

Thuin belle situation au bord de la Sambre, beffroi et autres bâtiments importants, vestiges de fortifications.

Tongres la plus ancienne ville de Belgique ; nombreuses curiosités.

Verviers musée d'archéologie et du folklore, des beaux-arts et de la céramique ; perron.

Visé vieille ville fortifiée, hôtel de ville, maison des arbalétriers et des arquebusiers.

Waremme trois tumuli au bord de la chaussée Brunehaut, une villa romaine, château de Séllys-Longchamps.

LES JEUX OLYMPIQUES

OLYMPIE : portique du stade.



C'est à Olympie, non loin de Patras, que se sont déroulés pour la première fois les jeux dits olympiques, qui sont maintenant connus dans le monde entier.

Olympie n'était à vrai dire qu'un lieu de culte, même pas un village. Sans les jeux olympiques, elle ne serait restée qu'un lieu de culte parmi tant d'autres. C'était un endroit solitaire, sa vallée et ses collines — son site est splendide — ne grouillaient de monde qu'une fois tous les quatre ans, c'est-à-dire au moment des jeux. On pouvait alors y voir les tentes colorées de délégations venues de toutes les régions de Grèce, et y entendre chanter les louanges des grands champions de jadis. On y supputait les chances des jeunes participants qui venaient cette année-là représenter leur ville.

Le prestige d'Olympie était si grand que toutes les cités grecques tenaient à envoyer aux jeux leurs meilleurs athlètes, pour y conquérir une couronne de feuilles d'olivier.

A l'approche des jeux, des hérauts de toutes les contrées hellènes sillonnaient le pays pour proclamer une trêve.

Nous ignorons quand les premiers jeux olympiques ont eu lieu. Ce que nous savons, c'est qu'un certain Koreibos d'Elis a remporté en 776 avant Jésus-Christ la course à pied, la discipline sportive que l'on continue toujours à considérer comme l'épreuve olympique par excellence. L'ère grecque commence en 776 avant Jésus-Christ et on la calcule en olympiades, périodes de quatre ans entre les jeux.

Les concurrents devaient parcourir une seule fois la longueur du stade, qui était de 192 mètres. En 724 av. J.-C., on y ajouta une épreuve qui consistait à couvrir deux fois ladite distance (diaulique) et en 720 av. J.-C., la course de fond (dolique), laquelle se disputait sur une distance égale à 8 à 10 fois la longueur du stade. En 708 av. J.-C., soit à l'occasion des 15e jeux olympiques, le pentathlon et la lutte devinrent à la mode; la victoire dans chacune de ces disciplines fut remportée par des Spartiates. Le pugilat figura pour la première fois au programme en 688 av. J.-C.; deux olympiades plus tard, la course de chars (quadriges) était instaurée. En 649 av. J.-C., ce fut le tour de la course de chevaux.

Par suite de cette extension, la durée des festivités olympiques fut également prolongée petit à petit: ainsi passa-t-elle d'un seul jour à cinq jours. Ceci

ne signifie pas pour autant que les épreuves elles-mêmes duraient cinq jours; toutes sortes de cérémonies succédaient aux jeux proprement dits.

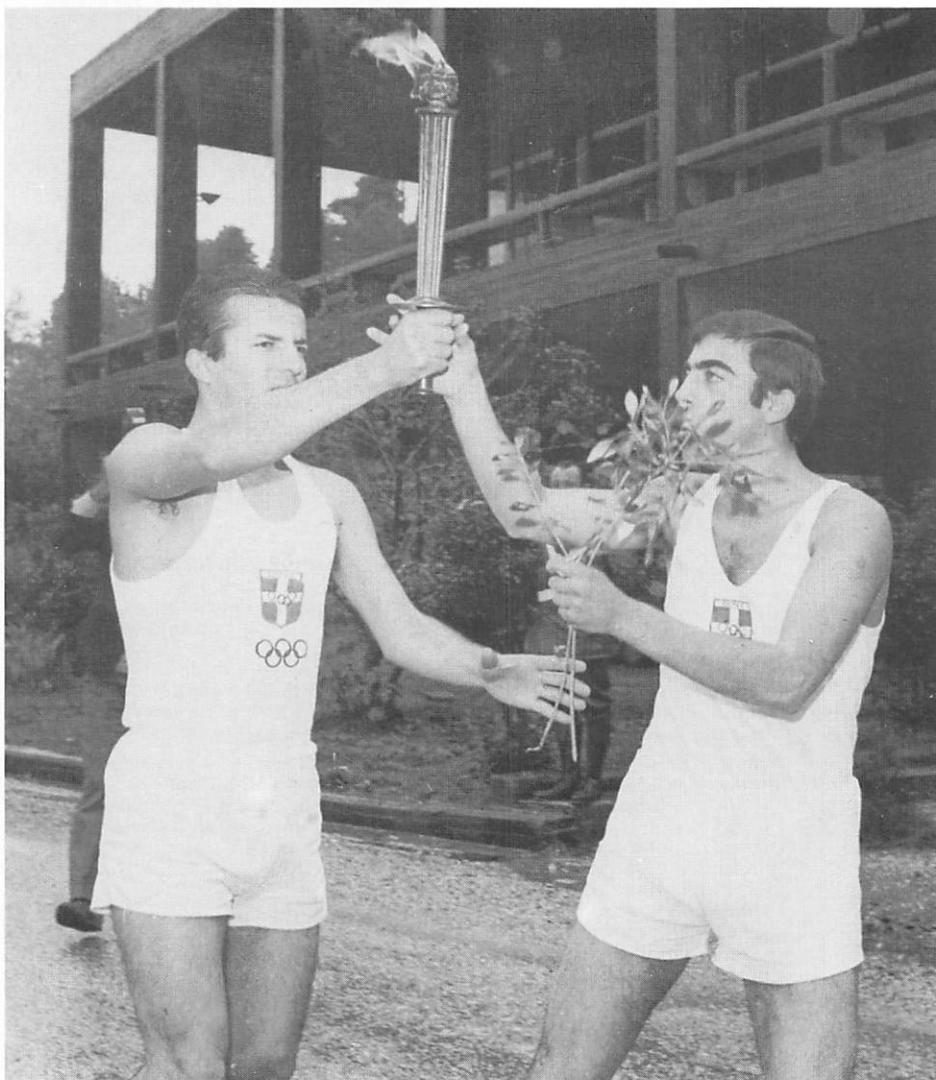
Dix mois durant, l'athlète devait subir un entraînement intensif et être prêt à s'exercer encore un mois à Olympie même. Mais, pour les Grecs, on ne se distinguait pas seulement par la force des muscles; à Olympie, honneur était aussi rendu aux dons de l'esprit. Les prestations musicales succédaient aux prestations athlétiques.

Les vases peints constituaient les nouvelles sportives illustrées de l'antiquité. Cette décoration pouvait être comprise par tous, également par les illettrés. Les Grecs de l'antiquité étaient des connaisseurs dans le domaine du sport et des exercices corporels. Il ne faut dès lors pas s'étonner que les représentations sur les vases trouvés soient exécutées jusque dans les moindres détails.

En 392 apr. J.-C. fut décrétée l'interdiction absolue d'organiser encore de tels jeux, car on les trouvait «païens». Il fallut attendre 1500 ans avant que le Baron Pierre de Coubertin ne les fit revivre en 1896 (les nouveaux jeux furent bien entendu tenus pour la première fois à Athènes).

De nos jours, les jeux olympiques connaissent un énorme succès.

OLYMPIE : cérémonie de la flamme olympique.



UN JOUR OU UN WEEK-END D'ÉVASION

Pour un bref repos ou un week-end d'évasion, il y a tant et plus de possibilités dans le pays. Et à portée de la main. Faites votre choix.

3 juillet - Bruxelles Ommegang (à 21 h).

5 au 7 juillet - Liège Dans le cadre du Millénaire de la Principauté de Liège, défilé nautique sur la Meuse avec animation sur les quais.

6 juillet - Bouffloux (Châtelet) Fête de la Poterie.

5 et 6 juillet - Namur 34e Grande Féerie de Namur.

10, 11 et 12 juillet - Spa Au Casino, XVIIe Festival international de la Chanson française (à 20h15).

20 juillet - Ostende Parade navale.

25 juillet - Liège Dans le cadre du Millénaire de la Principauté de Liège, grand Tatoo dans la cour du Palais des Princes-Evêques.

26, 27 et 28 juillet - De Haan Festival du bois (également à Wenduine et Vlissegem).

27 juillet - Furnes Procession des Pénitents (à 15h30).

2 août - Nieupoort Grande fête nautique.

9 août - Bruxelles Plantation du Meiboom (à 14 h).

9 août - Louvain Plantation du Meiboom (avant 17 h).

15 août - Huy Animation du Vieux Huy - Régate «Les six heures de Huy» - Feu d'artifice.

15 août - Sart-St-Laurent (Fosses-la-Ville) Marche Militaire folklorique St.-Laurent (à 9 h).

17 et 24 août - Bruges Grand cortège: les fastes de l'Arbre d'Or (à 15h30).

17 août - Namur Joutes Nautiques (à 15 h).

23 août - Theux Marche sur Liège des 600 Franchimontois.

24 août - Francorchamps Trophée de Francorchamps et Grand Prix de Francorchamps de voitures anciennes (à partir de 9h30).

24 août - Overijse A 15 h, cortège folklorique (thème: les raisins et le vin).

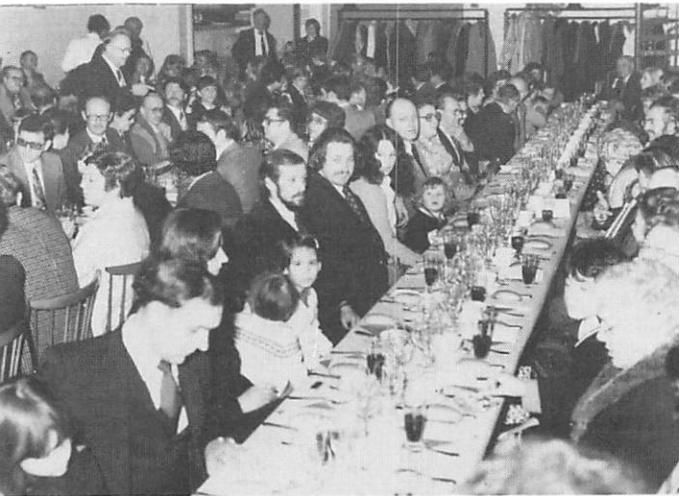
28 août - Termonde Ommegang des géants au moyen âge (à 20 h).

30 et 31 août - Lochristi 30e festival du bégonia (le 30, de 17 à 23 h, et le 31 ainsi que le 1er sept., de 9 à 23 h).

Le personnel des «Services suburbains» de Namur a fêté ses **1000 jours sans accident**

Le 30 mars 1980, l'équipe n° 8 du Groupe de Namur-Luxembourg a fêté, dans une excellente ambiance, ses 1.000 jours sans accident.

Près de 200 personnes, parmi lesquelles beaucoup de membres des familles du personnel de l'équipe, firent honneur à la collation qui leur était offerte et applaudirent chaleureusement le groupe d'animation qui se produisit.



1000 jours sans accident du personnel de l'atelier de Kessel-Lo

Les agents de l'atelier de Kessel-Lo (l'équipe n° 15 du Brabant) et de nombreux membres de leurs familles fêtèrent leur exploit le 22 mars 1980, dans la salle de réfectoire de l'atelier.

La joie et la bonne humeur de tous, ainsi que l'entrain d'un bon animateur, créèrent une ambiance du tonnerre qui dura jusqu'aux petites heures.



ACTES DE PROBITÉ

Les agents dont les noms suivent, mentionnés par dépôt, ont remis à leur chef des sommes d'argent ou des objets trouvés au cours de leur service.

ANVERS

Anvers: Mortelmans F (sac de dame + 6.500 F), Vantichelen J. (porte-monnaie + 1.220 F), Elst P. (portefeuille + 930 F), Debruyne B. (portefeuille + 3.800 F).

Brochem: Beckers L. (portefeuille + 5.520 F), Mols J. (porte-monnaie + 3.360 F).

Turnhout: Van Beers A. (portefeuille + 644 F), Maas L. (portefeuille + 1.000 F).

FLANDRE ORIENTALE

Gand St.-Pierre: Van Hyfte I. (2.092 F).

Hamme: De Caluwe P. (720 F).

Herzele: Van Audenaerde A. (1.620 F).

St.-Nicolas: Van Der Stoelen E. (14.350 F).

HAINAUT

Anderlues: Vandereuyt D. (montre de dame), Bauduin G. (769 F), Dutrieux F. (2.600 F), Codde A. (4.910 F), Desorbaix F. (620 F).

Casteau: Dupont R. (sac de dame + 4.896 F).

Charleroi: Cors R. (sac de dame + portefeuille + 1.017 F), Mouny M. (portefeuille + 500 F), Benis M. (portefeuille + 1.800 F).

La Louvière: Parmentier W. (portefeuille + 709 F), Mitaine H. (portefeuille + 1.709 F).

Mons: Chevalier S. (sac de dame + porte-monnaie + 1.889 F).

Quaregnon: Vandystadt B. (montre), Rivez G. (portefeuille + 3.000 F).

Tournai: Rodric A. (sacoche de dame + 3.300 F), Voiturier M. (portefeuille + 554 F).

NAMUR-LUXEMBOURG

Florennes: Chenu M. (sac de dame + 485 F + documents).

Havelange: Demeure B. (sac à main + 8.850 F).

Namur: Cormanne M. (porte-monnaie + 821 F), Goblet Ch. (portefeuille + 900 F), Mathys J. (chèque + 3.000 F), Bouchat E. (sac de dame + 295 F + chèque de 9.078 F), Henneff Fr. (portefeuille + 650 F + documents), Lays A. (portefeuille + 1.141 F), Louis J. (portefeuille + 4.960 F), Sarrazin M. (sacoche + 3.476 F + documents), Steingueldoir J.-P. (portefeuille + 700 F + documents).

Ohey: Soeur G. (sacoche + 1.010 F).

Onoz: Froncoux J.-L. (portefeuille + 2.950 F + carnet de dépôt).

LIEGE

Bassenge: Mesotten M. (830 F), Evrard G. (carte de banque), Gorissen H. (620 F + chèque et carte de banque).

Eupen: Simon A. (1.916 F), Schumacher (3.920 F), Demonty L. (2.075 F).

Omali: Lemestre G. (3.353 F).

Warzée: Limet A. (640 F).

BRABANT

Leerbeek: Cornet G. (600 F), Wouters R. (radio-cassette).

Louvain: Crabbe P. (sac de dame + 2.040 F), Detrez F. (portefeuille + 520 F), Hayne G. (porte-monnaie + 2.450 F), Phillippaerts J. (porte-monnaie + 3.220 F + papiers d'affaires).

Tielt: Baeken L. (sac de dame + 3.833 F).

LIMBOURG

Genk: Gijbels W. (porte-monnaie + 1.005 F), Oosterhout L. (portefeuille + 3.725 F).

Lanaken: Vandersmissen V. (sac à main + 550 F), Drutti Fr. (montre).

Maaseik: Medved J. (porte-monnaie + 800 F), Brouwers W. (porte-monnaie + 1.480 F), Bosmans H. (sac à main), Schurgers J.-P. (sac à main + 3.716 F), Daalmans N. (sac à main + équipement de sport), Lecock Al. (porte-monnaie + 1.500 F).

St.-Trond: Dupae V. (porte-monnaie + 500 F), Spiritus E. (sac à main + 2.100 F), Nijs A. (1.320 F).

FLANDRE OCCIDENTALE

Assebroek: Hongenaert A. (portefeuille + 600 F), Vools J. (porte-monnaie + 750 F), Vankerschaver R. (porte-monnaie + 1.786 F), Van Lersberghe G. (porte-monnaie + 2.641 F), Onraedt G. (porte-monnaie + 1.200 F).

Knokke: Hoorne J. (chaîne en or), Vandenberghe R. (montre de dame en or), Van Labeke F. (portefeuille + 758 F), Vermeersch W. (portefeuille + 1.420 F), Danneels L. (porte-monnaie + 1.068 F).

La Panne: Clauw L. (cartable + 1.535 F), Dujardin J. (porte-monnaie + 660 F), D'Haene R. (porte-monnaie + 5.700 F), D'Haene R. (sac à main + chèques + carte de banque + 5.760 F), De Grisse R. (portefeuille + papiers de valeur + 1.666 F).

DES RETRAITES BIEN MERITEES

Administration centrale

M. R. MARCHAND, chef de bureau

Entré en service au dépôt d'Andrues le 1er juillet 1932, M. Raoul Marchand fit rapidement montre de ses qualités de technicien.

Muté en août 1945 à l'Administration centrale, en tant qu'agent réceptionnaire du matériel roulant sur rails, il fut bien vite affecté à la réception des autobus et au contrôle technique de ce matériel dans nos ateliers.



Nommé réceptionnaire technicien le 1er janvier 1960, il termina sa carrière au Service des Achats, où il fut promu chef de bureau le 1er mars 1979.

Nous lui souhaitons de jouir pleinement et longuement d'une retraite bien méritée après près de quarante huit ans de bons et loyaux services.



M. L. LECLERCQ, premier commis

M. Louis Leclercq, engagé

comme receveur au Mouvement au dépôt de Nivelles, le 17.4.1942, devint quelques années plus tard conducteur-receveur, d'abord sur autorail, ensuite sur autobus.



Après un bref séjour à l'atelier de Cureghem, il passa le 1.4.1964, en qualité de commis, au Service des Achats de l'Administration centrale, où il fut nommé premier commis le 1.7.1975.

Travailleur consciencieux et dévoué, M. Leclercq était un bon camarade apprécié par ses chefs et ses collègues. Tous nos vœux l'accompagnent dans une retraite longue, heureuse et paisible, en compagnie de son épouse.

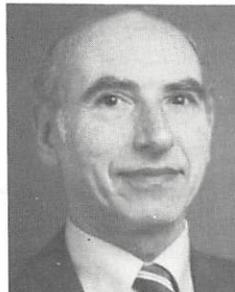


Groupe d'Anvers

M. J.-B. NYS, premier commis d'exploitation

Le 23.3.1941, M. J.-B. Nys entra à la Société en qualité de rece-

veur au dépôt de Merksem. Le 1.1.1949, il devint menuisier à l'atelier de Merksem et, à partir du 1.3.1954, il y fut occupé au service administratif.



Nommé commis de 2e classe le 1.1.1964, premier commis le 1.1.1976, il devint premier commis d'exploitation le 1.11.1979.

Nous souhaitons à M. Nys et à son épouse de jouir encore de longues années, en bonne santé, d'un repos bien mérité.



Groupe du Hainaut

Mlle Y. D'HAINAUT, rédacteur sélectionné

Mlle Yvonne D'Hainaut entra en service le 1.9.1942, en qualité de commis, au Service des Assurances. Elle y fut nommée rédacteur le 1.1.1947 et rédacteur sélectionné le 1.1.1961. Depuis le

début de 1975, elle était occupée au «terminal».

Durant toute sa carrière, Mlle D'Hainaut fit preuve de dévouement, de compétence et d'application dans les différentes tâches qui lui furent confiées.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.



M. E. ABRASSART, moniteur

C'est le 29 juillet 1940 que M. Abrassart commence sa carrière, en qualité d'ajusteur électricien, à l'atelier d'Eugies.



Nommé brigadier électricien le 1.1.1954, M. Abrassart est appelé à Jumet comme contremaître de 1ère classe le 1.10.1954. Il réintègre, le 19.1.1960, l'atelier d'Eugies, où il est promu chef d'atelier le 1.1.1961 et moniteur le 1.8.1966.

Nous lui présentons tous nos souhaits pour une longue, agréable et paisible retraite.

M. V. DEWALS, inspecteur, est décédé

Le personnel a appris avec consternation le décès subit de M. Victor Dewals, survenu le 1er avril 1980, alors qu'il allait atteindre soixante et un ans.

Entré à la Société le 1er mars 1947, en qualité de psychotechnicien, il s'est occupé pendant une douzaine d'années de tests d'orientation professionnelle. Affecté ensuite au Service général de la Sécurité, il y fut promu inspecteur le 1er janvier 1961.

Nous présentons à son épouse, ainsi qu'à sa famille, l'expression de nos condoléances particulièrement émues.

BLANKENBERGE

KOKSIJDE

NIEUWPOORT

WENDUINE (De Haan)

Voilà les lieux de villégiature bien connus où se situent, soit nos maisons de vacances, soit nos appartements meublés. Inscrivez-vous avant qu'il ne soit trop tard. Vous ne le regretterez pas, non seulement en raison des économies appréciables que vous réaliserez, mais aussi en raison du vérita-

SPA

ble délassément que vous y trouverez.

Nous rappelons que les pensionnés et leurs épouses, comptant 50 ou 60 années de mariage en 1980, peuvent séjourner gratuitement une semaine dans une de nos maisons de vacances, à Nieupoort ou à Spa, en dehors de la haute saison. Ils doivent en faire la demande au Service Social de la S.N.C.V., 14, rue de la Science, 1040 Bruxelles, en indiquant la maison de vacances et la période choisies.

SOMMAIRE N° 206 MAI-JUIN 1980

Il y a 40 ans	2
Remise de distinctions honorifiques	
Groupe de Liège	2
Groupe d'Anvers	3
Convention S.N.C.B.-S.N.C.V.	4
150 ans	6
La S.N.C.V. expose	6
Service général de Sécurité	7
Page familiale	8
Personalia	10
Le millénaire de la Principauté de Liège	12
Les jeux olympiques	12
Un jour ou un W.-E. d'évasion	13
1000 jours sans accident	14
Actes de probité	14
Des retraites bien méritées	15
Vacances	15

Photo de la couverture :

LANAYE : Vue d'ensemble de l'écluse sur la Meuse et du canal Albert.

Périodique bimestriel du personnel de la S.N.C.V.

Rédaction : rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.

Téléphone : (02) 230.03.30 - Ext.: 335 — C.C.P. 000-0003227-26.

Editeur responsable : L. Vanderfaillie, rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.



Membre de l'association belge de la presse d'entreprise - A.S.B.L.